

Datum: 28.03.2012

LA LIBERTÉ
QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG



Swiss-American Chamber of Commerce

La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'231
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 272.3
Abo-Nr.: 272003
Seite: 6
Fläche: 56'269 mm²

Les banques suisses claquent la porte à leurs clients suisses aux États-Unis

FISC • *Des Suisses établis aux États-Unis sont contraints de fermer leurs comptes bancaires en Suisse. Leurs banques ne veulent plus d'ennuis avec le fisc américain.*



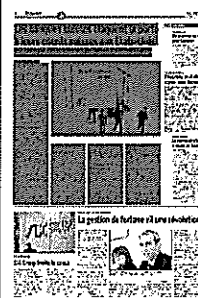
Il n'y a guère plus que PostFinance qui accepte encore d'héberger l'argent de détenteurs de comptes liés avec les États-Unis

ARGUS
MEDIENBEOBACHTUNG

Medienbeobachtung
Medienanalyse
Informationsmanagement
Sprachdienstleistungen

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
Tel. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Argus Ref.: 45587751
Ausschnitt Seite: 1/2
Bericht Seite: 5/9



La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'231
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 272.3
Abo-Nr.: 272003
Seite: 6
Fläche: 56'269 mm²

SOPHIE GAITZSCH, NEW YORK

Un matin de décembre 2011, Thomas Dietrich, un Suisse domicilié dans le Wisconsin depuis quatre ans, reçoit une lettre peu agréable. «Votre compte bancaire sera fermé en février 2012. Il est par ailleurs bloqué dès à présent. Il s'agit d'une décision définitive contre laquelle vous ne pouvez rien faire», lui annonce en substance la Banque cantonale de Zurich, dont il est client depuis sa naissance. Plus de compte en Suisse? Impossible.

Le programmeur informatique indépendant travaille notamment pour une entreprise suisse, il lui faut un compte en Suisse afin de recevoir son salaire. Il part donc à la recherche d'un établissement plus accueillant. «Je me suis renseigné auprès de dix banques. J'ai essayé dix réponses négatives avant d'être finalement accepté chez PostFinance», raconte le jeune homme, qui tient à préciser qu'il a toujours déclaré ses revenus jusqu'au dernier centime.

76000 Suisses concernés

Le natif de Winterthur est loin d'être le seul dans ce cas. Face à la pression des autorités fiscales américaines, les banques helvétiques n'ont qu'une réponse: prudence maximale. Les clients suisses résidant sur le sol américain ne sont plus les bienvenus. Les fermetures de comptes entamées il y a quelques années par les grandes banques se sont accélérées ces derniers mois, notamment auprès des banques cantonales. La grogne est forte dans la communauté suisse des Etats-Unis, qui compte officiellement 76000 individus. Ceux qui ont une hypothèque, besoin d'un compte en Suisse pour leur salaire, leur AVS ou la

gestion d'un héritage se retrouvent dans une position délicate.

Aux yeux de David Mörker, un double national habitant le Minnesota, les banques suisses «ont jeté le bébé avec l'eau du bain». «Les ramifications de leur politique vont très loin. J'ai récemment dû appeler plusieurs banques pour aider ma mère qui habite en Suisse. Le simple fait que j'appelle depuis les Etats-Unis a posé problème. En voyant mon numéro, tous mes interlocuteurs m'ont demandé si je téléphonais depuis les Etats-Unis puis m'ont fermement indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de me renseigner.»

Sans ménagement

Au-delà des conséquences pratiques, les Helvètes d'outre-Atlantique sont choqués par l'attitude de certaines banques. D'abord, le peu de ménagement: les mots secs, les délais très courts et l'absence d'aide. «Un couple de ma connaissance a reçu une lettre de résiliation de son compte accompagnée d'un chèque contenant le montant se trouvant sur ledit compte», raconte Suzanne Violet, membre du comité de l'Organisation des Suisses de l'étranger habitant en Floride.

Les différences de traitement sont aussi sous le feu des critiques. Alors que la classe moyenne trinque, ceux qui disposent d'un patrimoine supérieur à un million de francs parviennent plus aisément à trouver un arrangement avec leur banque. De nombreux Suisses des Etats-Unis rappellent par ailleurs que les banques cantonales jouissent d'une garantie d'Etat et s'étonnent qu'elles se permettent de se débarrasser si facilement de clients suisses. La question se pose aussi pour UBS, sauvée par les derniers publics alors qu'elle était au bord

La colère monte et la riposte s'organise

La colère monte. Et la riposte s'organise. Le Conseil des Suisses de l'étranger a adopté samedi à Berne une résolution dans laquelle il appelle les banques et les autorités à proposer des solutions. Du côté de San Francisco, une pétition a été remise au consulat de Suisse fin janvier. A Zurich, la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis s'est également saisie de la question. «Nous essayons d'expliquer aux banques qu'il n'y a pas de risque d'évasion fiscale pour les comptes de base. Nous tentons de les convaincre qu'il s'agit d'un service au public et d'une nécessité pour le maintien de bonnes relations commerciales entre les deux pays. Pour l'instant, nous n'avons pas rencontré beaucoup de succès», indique son directeur, Martin Naville.

Aux banques de décider

La bataille risque en effet d'être difficile. Questionné lors de la dernière session parlementaire, le Conseil fédéral a estimé que «dans le cadre de la liberté contractuelle, il appartient aux banques de décider avec les clients de quels pays elles veulent entrer en affaires». Quant à l'Association suisse des banquiers, elle se montre peu concernée. «Les banques suisses n'ayant pas toutes des clients domiciliés aux Etats-Unis, nous ne sommes pas en mesure de faire un commentaire général sur la question», a-t-elle fait savoir. |